# Il faut le dire : la négociation conventionnelle a débouché sur un excellent résultat...

Pierre Cristofari

Après tout, plus de 800 millions d'euros obtenus quand on demandait 1 milliard, c'est un très bon résultat à porter au crédit de nos centrales…

Oui mais… le président Chassang a fait un choix politique : en jouant la liberté d'honoraires – qu'il n'a pas encore obtenue – il a choisi de faire rembourser au mieux les actes techniques, laissant aux cliniciens essayer de grappiller quelques sous ici ou là. En clair, il a exprimé et défendu avec talent et duplicité une opinion très différente de celle prônée jusqu'ici. Le choix de la technicité au détriment de la clinique est l'antithèse de l'idée défendue par le G 7.

Ainsi, la vieille idée que la liberté d'honoraires est une adaptation technique nécessaire dans un certain nombre de cas, mais un pis-aller dans la plupart des autres, commence à se faire sentir. Un médecin aux honoraires décents, voire élevés, payés par un système de protection sociale alimentée par le travail de tous, peut consacrer toute son énergie à ses patients, plutôt qu'à chercher tout le jour un franc pour faire un euro.

C'est là que se voit, dans ce débat citoyen dont on suit quelques développements sur le net, la nécessité de l'articulation du syndical et du politique. Pour nous, psychiatres, à l'évidence, une réclamation aussi simple que l'ajustement de nos honoraires nous entraîne dans plusieurs directions politiques.

Ainsi, une indexation sur la consultation du généraliste (CsPsy = 2,5 C) dit beaucoup de choses sur le lien entre médecine et psychiatrie.

Ainsi une augmentation d'honoraires rendrait le médecin acteur social d'une politique d'emploi.

Prétendre qu'il n'y a pas d'argent pour payer les médecins relève de l'argument économique creux. L'argent n'a que la valeur qu'on lui donne. Un citoyen instruit, bien soigné et bien payé, est d'autant plus utile à la société.

Nous sommes nombreux au S.N.P.P. à avoir ramé avec des collègues non syndiqués, pour mettre en place les "coordinations locales". Nous voulions alors soutenir la C.S.M.F. dans les négociations conventionnelles. Ces coordinations volent aujourd'hui de leurs propres ailes, et nous prennent parfois pour boucs émissaires. Au détour d'un message sur le net, l'idée qu'il faudrait noyauter les syndicats de psychiatres. Si ceux qui le disent savaient que c'est ce que nous attendons, et depuis longtemps…

Collègues agressifs, venez porter le débat dans nos rangs, vous verrez à quel point il est ouvert. Nos positions sont rarement le fruit d'un consensus mou, mais bien plus souvent de joutes sévères.

Ainsi, fait son chemin, dans les coordinations, portée par des débatteurs de talent, de plus en plus proches des positions que nous défendons, l'idée que le fondement d'une action ne doit pas être la recherche d'un bénéfice financier à court terme et par n'importe quel moyen, mais celle d'une dignité, dont fait partie, entre autres, un revenu décent.

**Pierre CRISTOFARI**